

SALLE PIERRE BONNARD 5 rue de l'avenir Capacité : 160 personnes / 160 m2 Equipement : 40 tables (L182 x l 76), 160 chaises, cuisine (Réfrigérateur, plaques de cuisson, four et micro-ondes) Disponible jusqu'à 5h du matin	Jour en semaine	Samedi ou dimanche	Forfait week-end (à partir du vendredi 16h au dimanche 19h)
Particulier Fontenaisien / Agents municipaux	450,00 €	550,00 €	624,00 €
Particulier non Fontenaisien	673,00 €	823,00 €	936,00 €
Entreprise / Syndic / Copropriété / Association non fontenaisienne	897,00 €	1 097,00 €	1 248,00 €
Association Fontenaisienne - (Gratuit 1 fois par an)	223,00 €	273,00 €	312,00 €
Groupe politique - (Gratuit 1 fois par mois -1 ^{ère} location du mois gratuite)	220,00 €	270,00 €	
SALLE DU PARC 4/6 avenue du Parc Capacité : 40 personnes / 40 m2 Equipement : 10 tables (L120 x l 80), 40 chaises Disponible jusqu'à 23h	Jour en semaine	Samedi ou dimanche	Forfait week-end (à partir du vendredi 18h au dimanche 18h)
Particulier Fontenaisien / Agents municipaux	107,00 €	107,00 €	142,00 €
Particulier Fontenaisien /tarif goûter pour enfants entre 3 et 12 ans le merc après-midi	53,00 €		
Particulier non Fontenaisien	160,00 €	160,00 €	213,00 €
Entreprise / Syndic / Copropriété / Association non fontenaisienne	213,00 €	213,00 €	426,00 €
Association Fontenaisienne - (Gratuit 1 fois par mois)	53,00 €	53,00 €	71,00 €
Groupe Politique - (Gratuit 1 fois par mois)	53,00 €	53,00 €	
SALLE SAINTE-BARBE 10 place du château Sainte-Barbe Capacité : 90 personnes / 90 m2 Equipement : 15 Tables (L 160 x l 80), 90 Chaises, cuisine (Réfrigérateur et micro-ondes) Disponible jusqu'à 00h	Jour en semaine	Samedi ou dimanche	Forfait week-end (à partir du vendredi 18h au dimanche 18h)
Particulier Fontenaisien	220,00€		286,00€
Entreprise / Syndic / Copropriété / Association non fontenaisienne	539,00 €	778,00 €	805,00 €
Association Fontenaisienne - (Gratuit 1 fois par mois)	108,00 €	143,00 €	162,00 €
Groupe politique - (Gratuit 1 fois par mois)	108,00 €	43,00 €	
SALLE n° 9, 12, 13 ou 14 du 2^{ème} étage du château Sainte Barbe 10 place du château Sainte-Barbe Capacité : 15 personnes / 20 m2 Equipement : tables, chaises et tableau blanc Disponible jusqu'à 21h30 du lundi au jeudi et 20h le vendredi	Jour en semaine	Samedi ou Di- manche	Forfait week-end
Syndic / Copropriété	68,00 €		
Association Fontenaisienne - (Gratuit 1 fois par mois) (jour en semaine et samedi matin uniquement de 8h à 13h00)	34,00 €	35,00 €	

SALLE DE L'ÉGLISE 3 place de l'Église Capacité : 80 personnes / 80m2 Équipement : 20 tables (L120 x l 80), 80 chaises, cuisine (Réfrigérateur et micro-ondes) Disponible jusqu'à 21h	Jour en semaine	Samedi ou dimanche	Forfait week-end (à partir du vendredi 18h au dimanche 18h)
Particulier Fontenaisien / Agents municipaux	120,00 €	120,00 €	160,00 €
Particulier Fontenaisien : tarif goûter pour enfants entre 3 et 12 ans le merc après-midi	80,00 €		
Particulier non Fontenaisien	187,00 €	187,00 €	249,00 €
Entreprise / Syndic / Copropriété / Association non fontenaisienne	250,00 €	250,00 €	497,00 €
Association Fontenaisienne - (Gratuit 1 fois par mois)	80,00 €	80,00 €	128,00 €
Groupe politique - (Gratuit 1 fois par mois)	80,00 €	80,00 €	
SALLE LABOISSIERE 8 rue René Barthélemy Capacité : 45 personnes / 62 m2 Disponible jusqu'à 21h Cette salle est uniquement accordée aux associations fontenaisiennes organisant des activités liées aux sports cérébraux	Jour en semaine	Samedi ou dimanche	Forfait week-end (à partir du vendredi 18h au dimanche 18h)
Association Fontenaisienne (Gratuit 1 fois par mois)	53,00 €	53,00 €	70,00 €
SALLE POLYVALENTE DU GYMNASE DU PARC 7 avenue du Parc Capacité : 125 personnes / 130 m2 Équipement : tables, chaises, cuisine (Réfrigérateur et micro-ondes) Disponible jusqu'à 23h du lundi au samedi et 20h le dimanche	Jour en semaine	Samedi ou dimanche	Forfait week-end (à partir du vendredi 18h au dimanche 18h)
Syndic / Copropriété	699,00 €	909,00 €	993,00 €
Association Fontenaisienne (Gratuit 1 fois par an)	160,00 €	201,00 €	229,00 €
SALLE POLYVALENTE ESPACE CULTUREL ROSA BONHEUR 20 avenue Jean-Moulin Capacité : 140 personnes / 140 m² Équipement : tables, chaises, cuisine (Réfrigérateur et micro-ondes), vidéoprojecteur et matériel pour des expositions Disponible jusqu'à 20h du lundi au jeudi, 21h le vendredi, 23h le samedi et 18h00 le dimanche	Jour en semaine	Samedi ou dimanche	Forfait week-end
Particulier Fontenaisien	450 €	550 €	625 €
Entreprise / Syndic / Copropriété / Association non fontenaisienne	890 €	1 100 €	1 250 €
Association Fontenaisienne - (Gratuit 1 fois par an)	225 €	275 €	310 €
SALLE DE REUNION ESPACE CULTUREL ROSA BONHEUR 3 bis rue du Docteur Soubise/ 20 avenue Jean-Moulin Capacité : 25 personnes / 25 m² Équipement : tables, chaises et télévision Disponible jusqu'à 21h30 du lundi au jeudi, 22h le vendredi, 23h le samedi et 18h00 le dimanche"	Jour en semaine	Samedi ou dimanche	forfait week-end
Particulier Fontenaisien	50 €	60 €	80 €
Entreprise / Syndic / Copropriété / Association non fontenaisienne	70 €	80 €	100 €
Association Fontenaisienne - (Gratuit 1 fois par an)	40 €	45 €	50 €

- Groupes politiques :

Les groupes politiques ont droit à une mise à disposition gratuite d'une salle municipale par mois (selon les disponibilités).

Cette règle s'applique aux salles du Parc et Sainte-Barbe.

- Annulation :

En cas d'annulation de la réservation de la salle des pénalités seront appliquées :

- Plus d'un mois avant : 10% du montant de la location
- Entre 1 mois et 15 jours : 30% du montant de la location
- Entre 15 jours et une semaine : 50% du montant de la location
- Moins d'une semaine : 100% du montant de la location

En cas de circonstances exceptionnelles et sur présentation de justificatifs, un remboursement intégral pourra être décidé par l'autorité territoriale.

- Caution Location de salle :

Un dépôt de garantie par chèque sera demandé pour toute location et encaissé au cas où le ménage ne serait pas fait et des dégâts matériels seraient constatés :

Pour la salle du Parc et de l'église :
Caution : 150 €

Pour les salles Sainte-Barbe, P. Bonnard, Rosa Bonheur et Gymnase du Parc :
Caution : 250 €

- Caution Prêt de matériel aux associations :

Un dépôt de garantie par chèque sera demandé pour le prêt de matériel aux associations et encaissés si perte ou dégâts constatés :

- Caution du vidéoprojecteur : 200 €
- Caution de la sono portable avec 2 micros sans fil : 500 €
- Caution ordinateur portable : 100€